



Envoyé en préfecture le 09/01/2023

Reçu en préfecture le 09/01/2023

Publié le 12/01/2023

ID : 060-216004275-20230105-DELIB\_11\_2023-DE

Mairie de Mortefontaine  
18 rue Corot  
60128 Mortefontaine  
03 44 54 31 56 / 06 07 88 14 25

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Nombre de membres	12		
Présents	7		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	8		
Date de convocation du conseil municipal	31 décembre 2022		
Secrétaire de séance	François PINSON		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni	X		
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philipppo		X	
Barbara Dufossé		X	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet	X		
Evelyne Laffargue Moreno		X	
Raymonde Lenfant		X	Jacques FABRE
Marie Odile van Oudheusden		X	

L'an deux mil vingt-trois, le 5 janvier, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques FABRE, Maire.

### Délibération n° 11-2023

Objet : Ajout à la liste des produits de vente gré à gré de fioul

Vu la délibération n°54 du conseil municipal en date du 15 juin 2021,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de rajouter à la liste des produits de vente gré à gré :

- 1 tonne de fioul à 0.7 € le litre

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve le rajout à la liste des biens et leur prix de vente, pour les soumettre à la vente,
- Charge M. le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Jacques FABRE

